



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

---

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

---

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

---

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

## CONSEIL

## Vingt-septième session ordinaire

Genève, 29 octobre 1993

## NOTE SUR LES DECISIONS ADOPTEES EN SESSION

Document adopté par le ConseilIntroduction

1. Le Conseil de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a tenu sa vingt-septième session ordinaire à Genève le 29 octobre 1993, sous la présidence de M. Ricardo López de Haro y Wood (Espagne).
2. Le Conseil a pris les décisions consignées ci-après sous l'intitulé du point de l'ordre du jour correspondant.
3. Le projet de compte rendu de la session sera soumis à la prochaine session du Conseil pour adoption.

Adoption du compte rendu de la vingt-sixième session ordinaire

4. Le Conseil a adopté le compte rendu tel qu'il figure dans le document C/26/15 Prov.

Compte rendu du Président sur les travaux des quarante-sixième et quarante-septième sessions du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, de recommandations préparées par ce Comité

5. Le Conseil a décidé que les textes en langue chinoise des Actes de 1978 et 1991 de la Convention qui doivent être établis par le Bureau de l'Union en coopération avec les autorités chinoises constitueront des textes officiels de ces Actes.

6. Le Conseil :

i) a approuvé, sous les conditions spécifiées par le Comité consultatif, la fabrication d'un CD-ROM prototype dans le cadre du projet de constitution d'une base de données informatisée centrale concernant la protection des obtentions végétales et des questions connexes

ii) a approuvé la proposition tendant à ce que la fabrication du prototype soit financée par le prélèvement d'un montant de 100.000 francs suisses au plus du fonds de réserve, étant entendu que le Groupe de travail ad hoc chargé de fixer le format pour la communication des données fera rapport au Comité consultatif si ses travaux font apparaître une difficulté qui donne à penser que la décision d'investir dans la fabrication du prototype ou le développement du produit final doit être réexaminée en raison de la difficulté imprévue.

**Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union en 1992; rapport complémentaire sur les activités durant les neuf premiers mois de 1993**

7. Le Conseil a approuvé le rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union en 1992 figurant dans le document C/27/2.

**Etat d'avancement des travaux du Comité administratif et juridique**

8. Le Conseil a adopté la version révisée de la Déclaration relative aux conditions de l'examen d'une variété fondé sur des essais effectués par l'obteneur ou pour son compte figurant à l'annexe du document C/27/9.

9. Le Conseil a adopté la version révisée de l'Accord administratif type de l'UPOV pour la coopération internationale en matière d'examen des variétés figurant à l'annexe du document C/27/9 Add.

10. Le Conseil a fait sienne l'interprétation de l'article 11 de l'Acte de 1991 figurant au paragraphe 13 du document C/27/9.

**Etat d'avancement des travaux du Comité technique, des Groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN**

11. Le Conseil a pris note des programmes de travail du Comité technique et des groupes de travail figurant dans le document C/27/10 et ses additifs, et les a approuvés.

12. Le Conseil a pris note, en l'approuvant, de la suggestion que les documents du Comité technique soient disponibles à toute personne intéressée.

**Examen et approbation du programme et du budget de l'Union pour l'exercice biennal 1994-1995**

13. Le Conseil a adopté - les délégations de l'Allemagne, du Danemark, de l'Espagne et de la République tchèque s'étant abstenues - le programme et le budget de l'Union pour l'exercice 1994-1995 figurant dans le document C/27/4, sous réserve des modifications suivantes :

i) Le montant total des dépenses de l'exercice biennal 1994-1995 a été réduit de 25.500 francs suisses à 4.949.500 francs suisses, et

(ii) le montant des contributions budgétées pour l'exercice biennal 1994-1995 a également été réduit de 25.500 francs suisses, à 4.855.500 francs suisses, et l'unité de contribution a été fixée à 49.668 francs suisses pour 1994 (en augmentation de 8,0% par rapport à l'unité de contribution pour 1993) et à 53.641 francs suisses pour 1995 (en augmentation de 8,0% par rapport à l'unité de contribution pour 1994).

14. Les décisions sur le calendrier des réunions pour 1994 ont permis de réduire de 25.000 francs suisses le montant total des dépenses de l'exercice biennal 1994-1995. L'annexe I contient un tableau récapitulatif révisé du budget. Les contributions des Etats membres pour 1994 et 1995 sont résumées à l'annexe II.

#### **Examen et approbation du plan à moyen terme pour les années 1996-1999**

15. Ce point de l'ordre du jour n'appelait pas de décision en tant que telle.

#### **Désignation d'un vérificateur des comptes**

16. Le Conseil a renouvelé la désignation de la Suisse en tant que vérificateur des comptes de l'UPOV jusqu'à l'année 1997 incluse, et a remercié les autorités suisses de leur contribution au fonctionnement de l'Union.

#### **Calendrier des réunions pour 1994**

17. Le Conseil a fixé les réunions pour 1994 aux dates figurant à l'annexe III du présent document.

18. En relation avec la décision de supprimer le symposium qu'il était proposé de tenir en principe en 1994 sur le thème de la protection des races animales, le Conseil a également supprimé le mandat donné précédemment au Bureau de l'Union d'établir une étude sur ce sujet.

#### **Election des nouveaux Présidents**

19. Le Conseil a élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans, qui expirera à la fin de la trentième session ordinaire du Conseil, en 1996 :

i) M. Huib Ghijsen (Pays-Bas) Président du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles;

ii) M. Sylvain Grégoire (France) Président du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur;

iii) Mme Elise Buitendag (Afrique du Sud) Présidente du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières;

iv) Mme Ulrike Löscher (Allemagne) Présidente du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers;

v) Mme. Elisabeth Kristof (Hongrie) Présidente du Groupe de travail technique sur les plantes potagères;

vi) M. Joël Guiard (France) Président du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN.

**Situation dans les domaines législatif, administratif et technique**

20. Ce point de l'ordre du jour n'appelait pas de décision en tant que telle.

21. La présente note a été adoptée par le Conseil en fin de séance.

[Trois annexes suivent]

## ANNEXE I

CHAPITRE I - RECAPITULATION ET COMPARAISONS  
(en milliers de francs suisses)

Chiffres réels de 1990-1991	Budget de 1992-1993		Budget approuvé pour 1994-1995
3.699	4.001	RECETTES	
		Contributions	4.855,5
		Autres	
16	25	- Publications	5
259	170	- Recettes diverses	89
<u>3.974</u>	<u>4.196</u>		<u>4.949,5</u>
=====	=====		=====
		DEPENSES	
2.227	2.591	UV.10 <u>Dépenses de personnel</u> :	2.975
		<u>Voyages officiels</u> :	
		- Missions [fonctionnaires]	
		UV.04 - Groupes de travail techniques	48
		UV.09 - Relations avec les gouvernements et les organisations	120
161	154	- Total partiel	168
		- Voyages de tiers [non-fonctionnaires]	
		UV.01 - Conseil : conférenciers du symposium 15	
106	108	- Total partiel	15
		<u>Services contractuels</u> :	
		- Conférences	
		UV.01 - Conseil	29
		UV.02 - Comité consultatif	14
		UV.03 - Comité technique	31
		UV.05 - Comité administratif et juridique	31
		UV.07 - Réunion avec les organisations internationales	7
274	139	- Total partiel	112
89	118	UV.08 - Impressions : information et documentation	128
		- Autres	
		UV.08 - Information et documentation	63
48	65	UV.11 - Dépenses de soutien du programme	8
		- Total partiel	71
104	114	UV.11 <u>Dépenses générales de fonctionnement</u> :	
		Location de locaux	127
3	7	UV.11 <u>Fournitures</u>	8
4	13	UV.11 <u>Acquisition de mobilier et de matériel</u>	14
6	34	UV.11 <u>Autres dépenses</u>	35,5
<u>3.072</u>	<u>3.343</u>	Total partiel : Dépenses propres à l'UPOV	<u>3.653,5</u>
<u>1.115</u>	<u>1.170</u>	UV.12 <u>Dépenses communes</u>	<u>1.296</u>
4.187	4.513	Total général	4.949,5
=====	=====		=====
(213)	(317)	(DEFICIT) - prélevé sur le fonds de réserve	0

[L'annexe II suit]

CONTRIBUTIONS DES ETATS MEMBRES  
(en francs suisses)

Chiffres réels 1992	Chiffres réels 1993	Etats membres	Nombre d'unités	1994-1995	
				contributions dues en janvier 1994	janvier 1995
45.989	45.989	Afrique du Sud	1,0	49.668	53.641
229.945	229.945	Allemagne	5,0	248.340	268.205
45.989	45.989	Australie	1,0	49.668	53.641
68.983	68.983	Belgique	1,5	74.502	80.462
45.989	45.989	Canada	1,0	49.668	53.641
68.983	68.983	Danemark	1,5	74.502	80.462
68.983	68.983	Espagne	1,5	74.502	80.462
229.945	229.945	Etats-Unis d'Amérique	5,0	248.340	268.205
-	-	Finlande	1,0	49.668	53.641
229.945	229.945	France	5,0	248.340	268.205
22.994	22.994	Hongrie	0,5	24.834	26.820
45.989	45.989	Irlande	1,0	49.668	53.641
22.994	22.994	Israël	0,5	24.834	26.820
91.978	91.978	Italie	2,0	99.336	107.282
229.945	229.945	Japon	5,0	248.340	268.205
-	-	Norvège	1,0	49.668	53.641
45.989	45.989	Nouvelle-Zélande	1,0	49.668	53.641
137.967	137.967	Pays-Bas	3,0	149.004	160.923
22.994	22.994	Pologne	0,5	24.834	26.820
-	22.994	République tchèque	0,5	24.834	26.820
229.945	229.945	Royaume-Uni	5,0	248.340	268.205
-	22.994	Slovaquie	0,5	24.834	26.820
68.983	68.983	Suède	1,5	74.502	80.462
68.983	68.983	Suisse	1,5	74.502	80.462
22.994	-	Tchécoslovaquie	-	-	-
<u>2.046.506</u> =====	<u>2.069.500</u> =====		<u>47,0</u> =====	<u>2.334.396</u> =====	<u>2.521.127</u> =====

## ANNEXE III

**DATES DES REUNIONS EN 1994**  
présentées dans l'ordre des organes

Conseil

9 novembre (après-midi)

Comité consultatif

9 novembre (matin)

Comité administratif et juridique

7 et 8 novembre

Comité technique

2 au 4 novembre

Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

[La session de 1993 de ce Groupe de travail n'aura lieu que du 23 novembre au 1er décembre. Des propositions de date pour 1994 ne sont pas encore disponibles.]

Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur

12 au 14 avril, Kiryat Anavim, Israël

Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

19 au 24 septembre, Napier, Nouvelle-Zélande

Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

26 septembre au 1er octobre, Canberra, Australie

Groupe de travail technique sur les plantes potagères

5 au 9 septembre, Edimbourg, Royaume-Uni

Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN

21 au 23 mars, près de Paris, France

[Fin du document]